

Mémoire sur les consultations prébudgétaires



National Campus and Community Radio Association/

L'Association nationale des radios étudiantes et communautaires (NCRA/ANREC)

Nous avons une recommandation pour le budget 2019-2020

1. Que le gouvernement fasse passer de 50 000 000 \$ sur cinq ans à 200 000 000 \$ sur cinq ans pour soutenir le journalisme local dans les collectivités mal desservies.

À propos de nous :

- La **National Campus and Community Radio Association/ L'Association nationale des radios étudiantes et communautaires** (« NCRA/ANREC ») est un organisme sans but lucratif qui se consacre à la radio communautaire et locale. Nous nous efforçons d'assurer la stabilité et le soutien de chaque radio étudiante et communautaire, ainsi que la croissance et l'efficacité à long terme de notre secteur. Nous représentons 111 diffuseurs de radio étudiante et communautaire au Canada.
- La plupart de nos membres sont situés dans des collectivités anglophones et diffusent principalement en anglais, mais desservent un éventail diversifié de communautés culturelles, sociales et linguistiques. Nous avons plusieurs membres autochtones de type B et de langue française ou titulaires d'une licence bilingue, bien que la plupart des radios étudiantes et communautaires de langue française soient membres de l'une ou l'autre des associations de radios communautaires de langue française : l'Alliance des radios communautaires du Canada (« ARCC ») et l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (« ARCQ »). Nous travaillons en étroite collaboration avec ces associations, et notre plan d'action pour les nouvelles locales des radios étudiantes et communautaires (décrit ci-dessous) a été élaboré en collaboration avec elles au bénéfice de l'ensemble du secteur.
- Dans l'ensemble, il y a environ 180 radios étudiantes et communautaires au Canada, dont la plupart sont membres de la NCRA/ANREC.

À propos des radios étudiantes et communautaires :

Les stations de radio étudiante et communautaire sont des organismes communautaires sans but lucratif appartenant à des membres de la collectivité locale et exploités par eux. Ils peuvent distribuer le contenu de diverses façons : à la radio, sur Internet, par le biais des médias sociaux, des magazines imprimés et à la demande par le biais de la baladodiffusion et des téléchargements. Certaines stations distribuent également par le biais d'hybrides innovants tels que la « radio visuelle », une forme de diffusion vidéo en direct. Elles sont souvent la seule source d'information et de divertissement de la radio locale, en particulier dans les endroits mal desservis par CBC/Radio-Canada ou le secteur commercial. Elles jouent également un rôle important dans la diffusion de messages d'urgence, en particulier dans les collectivités qui n'ont pas d'autres services de radiodiffusion locale.

Comme les stations de radio étudiante et communautaire sont détenues et exploitées par des bénévoles de la collectivité locale, elles ont l'avantage d'être très proches de leurs auditoires et de connaître leurs préoccupations, et sont bien placées pour adapter leur programmation afin de répondre aux besoins des collectivités de plus en plus diversifiées auxquelles elles appartiennent. Elles offrent notamment :

- programmation locale en anglais, français, langues autochtones locales et 65 autres langues;
- programmation pertinente à l'échelle locale pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- promotion des artistes canadiens locaux, indépendants et émergents; et

- émissions de nouvelles sur des questions sociales, politiques et culturelles pertinentes à l'échelle locale.

La radio étudiante et communautaire contribue de façon importante à la réalisation par le Canada des objectifs de la Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (« UNESCO ») en contribuant à des systèmes de gouvernance éclairés, transparents et participatifs pour la culture par le biais de notre couverture de l'actualité locale. L'UNESCO reconnaît la radio communautaire comme « une partie intégrante d'un secteur des médias sain et pluraliste », « particulièrement adapté... pour répondre aux besoins d'expression et d'information des groupes ruraux, locaux ou minoritaires ».

Assurer la compétitivité du Canada :

Le secteur de la radio étudiante et communautaire est un élément essentiel du système de création qui contribue à assurer la compétitivité du Canada en développant la prochaine génération de grandes exportations créatives du Canada et en formant des journalistes professionnels, des techniciens du son, des radiodiffuseurs et des baladodiffuseurs. Nous contribuons à créer de la valeur partout au Canada en :

- Élaborant et mettant en œuvre de nouvelles technologies qui peuvent être adaptées par d'autres sources de médias, comme le [système de distribution numérique !earshot](#) et l'application [EnRUe](#).
- Encourageant les talents de la musique canadienne et en offrant des possibilités aux artistes émergents au niveau communautaire et national (par le biais de ressources collectives comme le [palmarès national !earshot](#)).
- Offrant aux créateurs la possibilité de pénétrer les marchés internationaux, en particulier les marchés de langue française.
- Créant des occasions de réseautage et de dialogue au-delà des frontières culturelles, sociales et linguistiques. Cela peut accroître la compréhension entre les gens et permettre aux personnes marginalisées de jouer un rôle plus central dans la société et dans les arts.
- Fournissant une formation accessible en journalisme, technique, média, baladodiffusion et autre (plus de 10 000 personnes ont reçu une formation technique et journalistique cette année seulement, et ce nombre est beaucoup plus élevé au fil du temps). Nous avons dressé [une liste](#) de radiodiffuseurs, d'artistes, de musiciens et d'autres qui ont apporté d'importantes contributions à la culture canadienne et qui ont débuté dans le secteur de la radio étudiante et communautaire.

Situation actuelle

- La santé financière des stations de radio étudiante et communautaire est souvent précaire. Au cours des cinq dernières années, plusieurs petites collectivités ont vu leur seule station de radio étudiante et communautaire se fermer, ne laissant aucun média local dans ces collectivités.
- Certaines stations de radio étudiante et communautaire établies sur les campus reçoivent une redevance pour les étudiants, mais la plupart se soutiennent par des campagnes de collecte de fonds et des ventes de publicité, et leur santé financière dépend largement de la générosité des auditeurs et de la situation économique de leurs marchés. Dans la plupart des cas, les stations de radio étudiante et communautaire ne sont pas admissibles aux subventions destinées aux

organismes artistiques et culturels et ne sont pas admissibles au statut d'organisme de bienfaisance.

- La radio étudiante et communautaire est souvent le seul média organisé et indépendant dans les collectivités rurales et éloignées qui n'ont pas de télévision, de radio et de presse écrite commerciales locales, en raison de leur rentabilité marginale.
- La production quotidienne d'émissions de nouvelles de dernière heure ou de longue durée est difficile et coûteuse. Actuellement, bien que la plupart des stations de radio étudiante et communautaire produisent certaines émissions d'affaires publiques, la quantité et la qualité sont limitées en raison du manque de capacité dans ces communautés. En l'absence d'émissions de nouvelles régulières, les auditeurs des collectivités rurales et mal desservies se tournent vers des sources régionales, nationales ou internationales pour obtenir des nouvelles et, par conséquent, ils manquent des nouvelles qui se produisent dans leur quartier et reçoivent des renseignements qui sont moins pertinents pour leur collectivité. Le manque de soutien financier du gouvernement fédéral pour la programmation des nouvelles locales est un obstacle à l'accès à l'information locale dans ces collectivités.

Fonds de nouvelles locales :

Il est réjouissant de savoir que le budget 2018 prévoit une somme de 50 000 000 \$ sur cinq ans qui sera répartie entre diverses organisations non gouvernementales indépendantes afin de soutenir le journalisme local dans les collectivités mal desservies. Cependant, une fois que les fonds auront été distribués à un nombre inconnu (et vraisemblablement élevé) de bénéficiaires de subventions, y compris la radio, la télévision et la presse écrite, il est peu probable qu'ils ajoutent beaucoup à la capacité d'un seul organisme d'améliorer sa couverture de l'actualité locale.

Par exemple, nous avons travaillé avec l'ARC et l'ARCQ pour élaborer un plan d'action pour les nouvelles locales de la radio étudiante et communautaire qui nécessiterait environ 2 000 000 \$ par année sur cinq ans (ou 10 000 000 \$ au total) administrés par le Fonds canadien de la radio communautaire pour réussir (car le financement devrait être réparti entre 180 stations de radio étudiante et communautaire à l'échelle du pays). Des montants moindres entraîneraient probablement un projet sous-financé qui n'atteindrait pas ses objectifs (décrits ci-dessous) ou les besoins des collectivités. De plus, si la proposition de la radio étudiante et communautaire au Fonds des nouvelles locales est acceptée et que nous recevons un cinquième du financement total actuel de 50 000 000 \$, cela signifierait que moins d'argent serait disponible pour les nombreux autres types d'organismes qui participent à la création de nouvelles locales et qui cherchent aussi des subventions du Fonds des nouvelles locales.

Nous reconnaissons que la participation de la radio étudiante et communautaire n'est qu'une partie du développement des nouvelles locales à travers notre pays et nous voulons nous assurer que le financement du Fonds des nouvelles locales est suffisant pour atteindre les objectifs du programme, et pas seulement pour notre secteur. Notre suggestion selon laquelle le programme exige 200 000 000 \$ plutôt que 50 000 000 \$ de financement total est fondée à la fois sur nos propres calculs (selon notre proposition de projet, disponible sur demande) et sur notre connaissance d'autres organismes qui demanderaient également des subventions du programme.

L'objectif du plan d'action du secteur des nouvelles locales de la radio étudiante et communautaire est de permettre aux stations de radio étudiante et communautaire d'accroître la production de nouvelles

locales dans les collectivités mal desservies et de maintenir des services de nouvelles locales de qualité tout en assurant la relève des journalistes. Pour ce faire, il faudrait augmenter considérablement les capacités du personnel et des bénévoles dans ces stations, y compris la formation, les ressources, le perfectionnement des compétences, le mentorat et le recrutement. Le plan d'action propose d'utiliser le [Fonds canadien de la radio communautaire](#) comme organisme de financement et d'appliquer une approche axée sur les résultats pour aider à combler les lacunes dans les communautés mal desservies qui ont peu ou pas de médias locaux. Nous travaillons en étroite collaboration avec le personnel du ministère du Patrimoine canadien pour nous assurer que notre plan d'action respecte les lignes directrices actuelles qui ont été élaborées pour le programme.

De nombreux rapports, comme le [Shattered Mirror](#) et le [rapport du Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes](#), soulignent le besoin urgent de faire plus pour fournir aux citoyens canadiens des nouvelles locales, pertinentes et impartiales afin de renforcer notre processus démocratique. D'autres experts de l'industrie [soulignent les préoccupations concernant l'agglomération des médias](#) dans le pays, ce qui entraîne une perte de voix locales, et notent que de multiples petites organisations interviennent pour tenter de desservir de petits auditoires hautement spécialisés. Le CRTC [recommande également dans son rapport Emboîter le pas au changement : L'avenir de la distribution de la programmation au Canada](#) des changements radicaux dans la façon dont les médias sont organisés et soutenus au Canada. Le rapport indique que l'approche actuelle est dépassée et qu'elle « aura une incidence sur la production de contenu de haute qualité, y compris les nouvelles et l'information fournies par ces services, ainsi que sur l'emploi créatif et fondé sur le savoir », et que les systèmes de financement interne du CRTC ne sont qu'une solution à court terme.

Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement augmente le montant total alloué à au moins 200 000 000 \$, afin de fournir un fonds commun pour atteindre efficacement l'objectif énoncé dans le budget précédent, qui est d'aider à « assurer la confiance, les perspectives locales ainsi que la responsabilité dans les communautés locales ».